



Raisonner davantage les traitements antiparasitaires
En savoir plus au verso ▶

LA FORCE DU COLLECTIF

Durant tout l'été, la France a été agitée d'une polémique autour de la vaccination. Au début de la pandémie, dans un pays sans masques, chacun exhortait l'Etat à permettre l'acquisition de masques. Ces derniers, arrivés et en quantité suffisante, nous devenions rétifs à l'obligation de les porter ! Au pic de l'épidémie, nous guettions, impatients, l'arrivée d'un vaccin. Enfin disponible et accessible à tous, nous nous rebellions et revendiquions notre liberté individuelle ! Ainsi, vont les français !

Mais, au fond, ce dont il s'agit, c'est bien cette dualité entre intérêt individuel et collectif. Vaste sujet qui résonne dans notre monde agricole, où l'on connaît la valeur et la force du groupe.

L'adage qui veut que « seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin » sied bien à notre environnement. En agriculture, activités au temps long, la régularité, la durée, la constance sont toujours préférables à la vitesse. C'est dans cette conviction, qu'au sein de Seenorest, nous œuvrons. Dans le souci du collectif, de la complémentarité entre les équipes, les métiers et les savoir-faire. C'est aussi l'énergie que nous mettons à vous proposer de nombreuses formations... pour faire de vos exploitations et de Seenorest, un collectif qui avance loin !

Stéphane CHARRIER
Directeur Seenorest

SOIGNER AVEC SES MAINS

Natur'Elevage vous propose une nouvelle session de formation intitulée « initiation ostéopathie bovine ». Elle s'adresse à tous les éleveurs laitiers désireux d'en savoir plus sur l'utilisation de l'ostéopathie en préventif et en curatif et qui souhaitent également connaître les premières manipulations à effectuer. Une session est prévue le 17 novembre 2021 de 9h30 à 17h30 sur le secteur de Saint-Pol-sur-Ternoise. Inscription et renseignements au 03 21 15 24 50 ou par mail à p.vacher@optival.coop.

	07 2021	08 2021	08 2020
Effectif de vaches présentes	64	68	64
Rang moyen de lactation	2,2	2,2	2,2
Mois moyen de contrôle	7,5	7,3	7,3
Productivité (kg)	27,1	27,1	26,7
TB (%)	37,7	38,4	37,2
TP (%)	31,1	31,5	31,1
Moyenne cellulaire troupeau (x 1000)	271	271	304
Age au vêlage	30,1	29,8	30,2
Coût de concentrés en €/1000 l à 7%	49	63	57
Coût alimentaire en €/1000 l	100	114	109

L'OFFRE IMMANQUABLE PROLONGÉE

Jusqu'au 31 octobre 2021, pour toute adhésion au service Génocellules, vous bénéficiez d'une remise pouvant aller jusqu'à 700 € en fonction du montant de votre commande. Pour en savoir plus sur le service Génocellules ou sur l'offre, n'hésitez pas à contacter **Julie CREPIN** au 06 71 18 95 94.



RAISONNER DAVANTAGE LES TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES

Les strongles gastro-intestinaux sont présents chez les bovins ayant accès au pâturage. Néanmoins le traitement de tous les animaux n'est plus systématique. En effet depuis l'an dernier, les producteurs laitiers de la zone Seenorest ont accès à un nouveau service leur fournissant des indications précieuses sur l'utilité de traiter.

UN INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Selon Arnaud Cuvillez, en charge de l'élaboration du service Parasitisme sur la zone Seenorest, il est important de donner à l'éleveur des indications sur l'opportunité de traiter ses animaux tout en validant ses pratiques d'élevage. Grâce aux analyses de lait, il est possible de repérer la présence d'Ostertagia, strongle digestif très présent au pâturage. L'apprenti ingénieur précise « l'analyse globale du lait à l'échelle du troupeau, prélevé au tank, indique par la mesure des anticorps, l'intensité du contact des animaux avec le parasite. Pour permettre un conseil pertinent, ce résultat doit être interprété en intégrant le pourcentage d'herbe pâturée par les vaches laitières, la période des vêlages et le calcul du TCE (temps de contact effectif en pâture exprimé en mois) au niveau des génisses. En effet le TCE reflète le niveau

immunitaire des génisses avant le premier vêlage. Il est calculé par le conseiller en élevage et doit être supérieur à 8 mois sur les deux années de pâture pour que l'immunité soit acquise et éviter le traitement. » Cette année tous les éleveurs de la zone Seenorest se verront proposer ce service avec un prélèvement de lait effectué par l'agent de prélèvement ou le conseiller, d'octobre à novembre, avec une remise des résultats et interprétation sous une semaine. L'éleveur pourra faire appel à son conseiller ou au vétérinaire conseil pour davantage de précisions. Arnaud ajoute « l'an passé, 165 élevages ont expérimenté cette méthodologie, 25 % des éleveurs ayant souscrit à ce service ont traité de façon justifiée, 25 % ont pu s'en passer, et 50 % ont dû être accompagnés pour affiner la conduite à tenir. Cette année ils auront la possibilité d'affiner le résultat par une analyse par lots d'animaux. Outre l'économie réalisée sur les produits de

traitement, l'impact environnemental est moindre avec l'absence d'anthelminthique dans les bouses détruisant la flore et la faune ».

Pour l'analyse par lots d'animaux un échantillon sera reconstitué à partir des laits du contrôle de performances



UNE SOURCE D'ÉCONOMIE

Régis Lebrun, éleveur à Humeroeuille dans le Pas-de-Calais dit ne pas être confronté aux problèmes récurrents liés au parasitisme. Lors d'un échange

avec son conseiller d'élevage, Pierre Dujardin, il a souhaité tester ce service. « J'ai pour habitude de vermifuger en premier, les génisses, avant la sortie en pâture, avec un produit de contact, puis ensuite toutes les laitières. L'an dernier, mon agent de traite a prélevé un échantillon de lait dans le tank lors du contrôle et le résultat s'est avéré à risque élevé. » Après avoir calculé le TCE, voisin de 6.5 mois pour les deux premières années de pâture, le technicien constate que l'immunité est moyenne et conseille à l'éleveur de traiter les primipares en début de lactation. En outre, il préconise une modification de la conduite du troupeau des génisses lors des deux premières années avec une sortie en pâture plus précoce vers avril - mai, afin d'atteindre les 8 mois de pâture sur 2 ans, garantissant l'immunité et de compléter au pâturage. Régis

Lebrun a traité l'ensemble du troupeau. Il déclare « cette année, je ferai à nouveau les analyses et suivrai les préconisations. Il m'étonnerait que le résultat s'améliore compte tenu de l'année humide que nous connaissons. Il y a cependant des économies importantes à réaliser à raison de 12 à 15 € par traitement ».



Régis LEBRUN
à Humeroeuille

L'EXPLOITATION

À **Humeroeuille** proche de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais)

Régis LEBRUN, 56 ans

76 ha de SAU dont 31 ha de SFP

30 VL Prim'Holstein à 9 000 kg

Droit à produire : 286 000 litres

Autres productions : céréales, colza